



TotalEnergies

Tarif Electricité



L'abonnement m'assure que mon logement est bien alimenté par le réseau électrique. Il dépend de la puissance (mesurée en kVA) utilisée par mes appareils électriques lorsqu'ils fonctionnent simultanément.

Ma consommation est mesurée en kWh selon une distinction entre les cadrans ci-dessous.

Celles-ci sont identiques chez tous les fournisseurs et viennent s'appliquer à la part fixe comme à la part variable de mon tarif d'électricité.

Equipé d'un compteur Linky ? Profitez de puissances exclusives TotalEnergies

- Puissance disponible tout compteur
- Puissance disponible uniquement pour les compteurs Linky

Electricité - Option tarifaire Base					
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)		
			Offre Spéciale		
	HT	TTC ⁽¹⁾	HT	TTC ⁽¹⁾	
3 kVA	7,84	9,47	0,1887	0,2276	
4 kVA	8,61	10,46	0,1887	0,2276	
5 kVA	9,38	11,45	0,1887	0,2276	
6 kVA	10,16	12,44	0,1887	0,2276	
7 kVA	11,00	13,50	0,1887	0,2276	
8 kVA	11,84	14,56	0,1887	0,2276	
9 kVA	12,69	15,63	0,1887	0,2276	
10 kVA	13,55	16,71	0,1887	0,2276	
11 kVA	14,41	17,79	0,1887	0,2276	
12 kVA	15,28	18,89	0,1887	0,2276	
13 kVA	16,07	19,89	0,1887	0,2276	
14 kVA	16,86	20,90	0,1887	0,2276	
15 kVA	17,66	21,92	0,1887	0,2276	
16 kVA	18,44	22,91	0,1887	0,2276	
17 kVA	19,22	23,91	0,1887	0,2276	
18 kVA	20,01	25,25	0,1887	0,2276	
19 kVA	20,90	26,38	0,1887	0,2276	
20 kVA	21,79	27,51	0,1887	0,2276	
21 kVA	22,68	28,64	0,1887	0,2276	
22 kVA	23,57	29,77	0,1887	0,2276	
23 kVA	24,46	30,90	0,1887	0,2276	
24 kVA	25,36	32,05	0,1887	0,2276	
25 kVA	26,09	33,01	0,1887	0,2276	
26 kVA	26,82	33,97	0,1887	0,2276	
27 kVA	27,55	34,93	0,1887	0,2276	
28 kVA	28,28	35,89	0,1887	0,2276	
29 kVA	29,01	36,86	0,1887	0,2276	
30 kVA	29,76	37,84	0,1887	0,2276	
31 kVA	30,66	38,98	0,1887	0,2276	
32 kVA	31,56	40,12	0,1887	0,2276	
33 kVA	32,46	41,26	0,1887	0,2276	
34 kVA	33,36	42,41	0,1887	0,2276	
35 kVA	34,26	43,55	0,1887	0,2276	
36 kVA	35,13	44,66	0,1887	0,2276	

Electricité - Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses							
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)				
			Heures Pleines		Heures Creuses		
			Offre Spéciale		Offre Spéciale		
	HT	TTC ⁽¹⁾	HT	TTC ⁽¹⁾	HT	TTC ⁽¹⁾	TTC ⁽¹⁾
6 kVA	10,55	12,85	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
7 kVA	11,47	14,00	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
8 kVA	12,39	15,14	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
9 kVA	13,30	16,55	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
10 kVA	14,19	17,69	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
11 kVA	15,08	18,83	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
12 kVA	15,97	20,36	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
13 kVA	16,81	21,48	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
14 kVA	17,65	22,61	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
15 kVA	18,49	23,73	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
16 kVA	19,32	24,84	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
17 kVA	20,15	25,95	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
18 kVA	20,98	26,48	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
19 kVA	21,86	27,61	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
20 kVA	22,74	28,75	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
21 kVA	23,62	29,88	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
22 kVA	24,50	31,01	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
23 kVA	25,38	32,14	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
24 kVA	26,27	33,28	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
25 kVA	27,05	34,31	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
26 kVA	27,83	35,34	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
27 kVA	28,61	36,36	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
28 kVA	29,39	37,39	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
29 kVA	30,17	38,42	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
30 kVA	30,97	39,46	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
31 kVA	31,77	40,51	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
32 kVA	32,57	41,56	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
33 kVA	33,37	42,61	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
34 kVA	34,17	43,65	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
35 kVA	34,97	44,70	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	
36 kVA	35,74	44,63	0,2119	0,2555	0,1396	0,1687	

Tarif Gaz

Comme pour l'électricité, mon tarif gaz comprend mon abonnement (prix en €/mois), ma consommation (prix en €/kWh susceptible d'évoluer mensuellement) et des taxes & contributions (identiques chez tous les fournisseurs).

Les tarifs du gaz naturel indiqués ci-dessous correspondent aux prix en vigueur pour le mois mentionné en première page.

Les tarifs sont définis par TotalEnergies, en suivant les recommandations et la méthodologie publiées par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) pour la définition d'un prix de référence du gaz naturel. ⁽²⁾ Conformément à cette méthodologie, le prix du kWh est indexé sur des indices marchés, reflétant l'évolution des coûts d'approvisionnement en gaz sur les marchés français et peut donc évoluer chaque mois, à la hausse comme à la baisse. En plus de cette indexation, le prix du kWh et de l'abonnement sont également susceptibles d'évoluer deux fois par an afin de refléter l'évolution des coûts hors approvisionnement conformément à la méthodologie de la CRE. ⁽³⁾

Option tarifaire		Consommation Annuelle	Abonnement mensuel (€)		Prix de l'énergie(€/kWh)			
			HT	TTC ⁽¹⁾	Hors remise		Avec remise	
					HT	TTC ⁽¹⁾	HT	TTC ⁽¹⁾
T1	Zone 1	< 4 MWh	7,26	8,58	0,0927	0,1213	0,0881	0,1158
	Zone 2		7,26	8,58	0,0932	0,1219	0,0885	0,1162
	Zone 3		7,26	8,58	0,0942	0,1231	0,0895	0,1174
	Zone 4		7,26	8,58	0,0952	0,1243	0,0904	0,1185
	Zone 5		7,26	8,58	0,0966	0,1260	0,0918	0,1202
	Zone 6		7,26	8,58	0,0984	0,1281	0,0935	0,1222
T2	Zone 1	≥ 4 MWh	17,44	21,43	0,0720	0,0964	0,0684	0,0921
	Zone 2		17,44	21,43	0,0732	0,0979	0,0695	0,0934
	Zone 3		17,44	21,43	0,0748	0,0998	0,0711	0,0954
	Zone 4		17,44	21,43	0,0773	0,1028	0,0734	0,0981
	Zone 5		17,44	21,43	0,0801	0,1062	0,0761	0,1014
	Zone 6		17,44	21,43	0,0839	0,1107	0,0797	0,1057

-5%⁽⁵⁾

*Les prix de votre abonnement et du kWh de gaz dépendent de la zone géographique dans laquelle se situe votre logement et de l'option tarifaire déterminée par votre Consommation Annuelle de Référence (telle que définie dans vos Conditions Générales de Vente). ⁽⁴⁾

Pour chaque option tarifaire et pour chaque zone géographique, TotalEnergies s'engage à définir un prix du kWh HT compris entre la fourchette basse et la fourchette haute du prix du kWh HT repère publié par la Commission de Régulation de l'Energie sur la page : <https://www.cre.fr/L-energie-et-vous/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels>.

Grille du prix repère publiée par la Commission de Régulation de l'Energie pour le mois indiqué en haut de document.

Les usages « cuisson/eau chaude » correspondent à l'option tarifaire T1.
L'usage « chauffage » correspond à l'option tarifaire T2

	Cuisson / eau chaude (T1)		Chauffage (T2)	
	HT	TTC	HT	TTC
Abonnement en €/an	87,12	102,94	209,28	257,18
Prix par kWh moyen (en €/kWh)	0,09399	0,12284	0,07488	0,09990
Prix par kWh fourchette basse (en €/kWh)	0,09146	0,11980	0,06897	0,09281
Prix par kWh fourchette haute (en €/kWh)	0,09948	0,12942	0,08688	0,11430

Inclus dans votre offre

Un service clients facilement joignable
6j/7 par téléphone, un conseiller vous répond en moins d'une minute dans 93% des cas. Nous sommes aussi disponibles par email, tchat, Twitter ou Facebook.

Des outils en ligne
Vous pouvez gérer votre contrat mais aussi suivre et piloter votre consommation directement depuis votre espace client ou dans votre application mobile.

Accompagnement conso
Vous recevez chaque semestre un bilan sur votre consommation par mail. Si vous êtes équipé d'un compteur Linky, vous pouvez bénéficier d'un coaching et de conseils personnalisés directement dans votre application.

RDV Energie annuel
Faites le point une fois par an avec un expert pour mieux comprendre votre consommation et la réduire.

Options et services

Option				Abonnement mensuel (€)
				TTC
Assistance Dépannage				
Assistance Electricité	✓			2,99€ / mois
Option Sérénité	✓	✓		4,99€ / mois
Pack Confort Plus	✓		✓	4,99€ / mois
Pack Sérénité Plus	✓	✓	✓	5,99€ / mois
Assistance Gaz 24h/24		✓		2,99€ / mois

Boostez votre compteur Linky avec le suivi Conso Live et suivez votre consommation en temps réel



Conso Live	Prix TTC
Clé à brancher sur le compteur Linky A la demande et sans engagement	2€ / mois

Frais annexes

Types de Frais	Prix TTC
Pénalité de retard de paiement	7,5€ / retard
Intérêt de retard	une fois et demi le taux d'intérêt légal
Duplicata de facture de moins de 6 mois	4,8€ / duplicata

Souscrire un contrat d'électricité à un prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau, ultérieurement, un contrat au tarif réglementé.

Tout impôt, taxe, contribution ou charge de toute nature, applicable conformément à la réglementation en vigueur, qui est une composante du prix, est facturé au Client. A la date de souscription du Client, ces contributions et taxes comprennent notamment pour l'électricité la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) également dénommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) et la TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité) ; et pour le gaz la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et la TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel). Le taux qui sera retenu pour calculer la TCCFE du client sera celui pour lequel le client est réellement assujéti en fonction du coefficient applicable au lieu de consommation.

(1) Tarif TTC fourni à titre indicatif, susceptible de varier en fonction des taxes sur la consommation finale d'électricité, dont le montant diffère selon les communes.

(2) Offre avec de l'électricité et du gaz à prix de marché. Pour l'électricité, les prix sont déterminés librement par TotalEnergies et peuvent évoluer jusqu'à 2 fois par année civile. Pour le gaz, prix du kWh HT déterminé par TotalEnergies, selon la méthodologie et les recommandations publiées par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) pour la construction d'un prix de référence du gaz naturel, pour ses parts approvisionnement et hors approvisionnement, dans sa Délibération n°2023-102 en date du 12 avril 2023 accessible sur le site suivant : www.cre.fr.

(3) Les coûts hors approvisionnement incluent les coûts de transports et de stockage de gaz, les coûts de distribution, les coûts commerciaux ainsi que le coût des CEE. Les coûts de transport et stockage de gaz évoluent au 1er avril de chaque année, en cohérence avec l'évolution du tarif de transport (ATRT) et du terme tarifaire de stockage (TTS). Les coûts de distribution de gaz évoluent au 1er juillet de chaque année en cohérence avec l'évolution du tarif de distribution (ATRD). Le coût des CEE est également mis à jour au 1er juillet de chaque année.

(4) Les zones tarifaires sont déterminées librement par TotalEnergies en tenant compte de la disparité géographique des coûts d'acheminement et de stockage sur le territoire français. Les options tarifaires de consommation correspondent à celles appliqués par GRDF (le Gestionnaire de Réseau de Distribution de gaz naturel en France).

(5) Remise pour toute nouvelle souscription à l'offre Spéciale 2 Gaz et hors changement d'offre, remise de 5% sur le prix du kWh HT, pendant un an à compter de la date de début de fourniture.